



MINISTÈRE DU MEDEF ?

Les jours heureux de Macron sont les jours malheureux des salarié-es avec Muriel Pénicaud. La ministre du travail oublie souvent qu'elle n'est pas la ministre du patronat ni la porte-parole du CAC 40.

Elle est à la tête d'un ministère qui a des devoirs : le devoir de rendre le monde du travail moins pénible.

La ministre muselle ce qui est censé être un des remparts face au capital : son propre ministère. Cela résume bien sa seule ambition : satisfaire ses amis patrons et actionnaires.

NOUS GARDONS NOTRE CAPACITÉ DE RÉVOLTE

Ce collier et cette muselière que la ministre agite face aux inspecteurs et inspectrices du travail sera sans effet face à notre détermination à rendre le monde du travail moins pénible. Certain-es y voient une incompétence nous y voyons une complicité.

Combien de décès chez toutes les petites mains qui font tourner le pays et permettent à cette économie de continuer ? Combien de familles endeuillées faudra-t-il encore pour que l'on rende au ministère ses pouvoirs ?

Tou-tes les ouvrier-es et employé-es encore au travail sont les plus précarisé-es, les moins payé-es, pendant que les grands patrons et actionnaires sont cachés dans leur villas secondaires.

Nous ne voulons pas d'un retour à la normale : l'anormale était le problème, le MEDEF l'exploiteur et la ministre du travail sa complice.

Nous exigeons un changement. Imposons le premier des gestes barrières :

SÉPARATION DU MEDEF ET DE L'ÉTAT

Pour toute demande liée à vos droits, avant ou après le 11 mai, contactez-nous sur ce mail :
solidaires62.aidesjuridiques@gmail.com
ou sur ce numéro vert :



AVEC



CORONAFINEMENT